



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle
Question écrite n° 4476

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la mise en oeuvre des pôles de compétitivité. Depuis la labellisation de ces pôles en 2005, 520 millions d'euros ont été accordés pour la période 2006-2008 par le fonds de compétitivité des entreprises (FCE) ainsi que 160 millions d'euros d'exonérations fiscales. Ces aides ont déjà permis le développement de projets correspondant à une dépense totale en recherche et développement de 3 milliards d'euros. 310 millions d'euros doivent encore faire l'objet d'affectation au titre de la période 2006-2008. Il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement pour l'attribution de ces crédits.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4476

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5609

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)